



La contribution suisse à l'élargissement

Rapport d'activité 2012

Rapport annuel du SECO et de la DDC



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

Secrétariat d'État à l'économie SECO

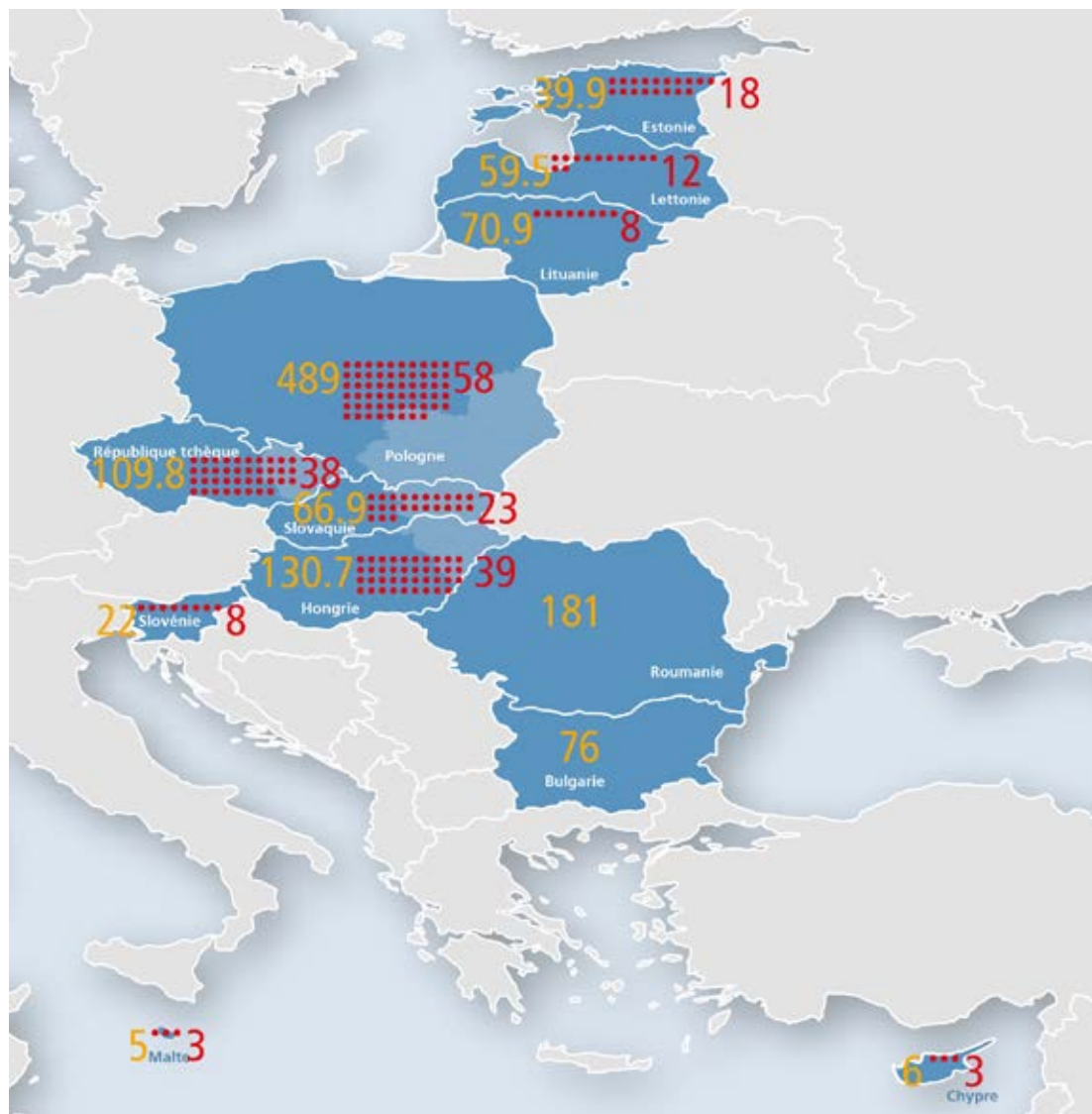


Sommaire

Vue d'ensemble	3
Activités menées en 2012 et résultats	5
Objectifs des projets	6
Perspectives	13



Vue d'ensemble



- Millions de CHF
- Nombre de projets

En acceptant, le 26 novembre 2006, la loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est, le peuple suisse a exprimé sa volonté de consacrer 1 milliard de francs à la réduction des disparités économiques et sociales dans l'UE élargie. Depuis lors, la Suisse soutient les dix pays qui ont rejoint l'UE en 2004, à savoir Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque, pays que l'on désigne aussi sous la dénomination d'UE-10.

La loi acceptée par le peuple en 2006 a aussi servi de base pour fournir une contribution à la Bulgarie et à la Roumanie, qui ont rejoint l'UE en 2007. Le montant mis à la disposition de ces deux pays s'élève à 257 millions de francs.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et la Direction du développement et de la coopération (DDC) assurent conjointement la mise en œuvre de la contribution à l'élargissement. Les bureaux ouverts à Varsovie, à Riga, à Prague, à Budapest, à Bucarest

et à Sofia les soutiennent dans leur action. Les collaborateurs de ces bureaux connaissent les conditions locales et disposent de contacts directs, ce qui diminue le risque de faire de mauvais investissements. En cas de soupçon d'irrégularités, la Suisse peut interrompre les paiements et exiger le remboursement des contributions obtenues.

La contribution à l'élargissement est un geste de solidarité et de responsabilité, qui permet également à notre pays de consolider ses relations avec l'UE, son principal partenaire politique et économique. La Suisse décide elle-même de la manière dont est réalisée la contribution à l'élargissement et, en traitant directement avec les États partenaires, des projets qu'elle entend soutenir. Les partenaires des projets financent en règle générale au moins 15 % des coûts.

Le présent rapport annuel donne des informations détaillées sur l'avancement des projets en 2012.

210

projets dans l'UE-10

11

projets menés à terme en 2012

12

États partenaires : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et République tchèque

40%

du budget des projets est destiné à des régions structurellement faibles de grands États partenaires

100%

du budget des projets dans l'UE-10 est engagé

77%

du budget des projets pour la Bulgarie et la Roumanie est engagé de manière provisoire ou définitive

1,257 milliard

de francs destinés à diminuer les inégalités économiques et sociales en Europe

5

objectifs de projets : favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail ; accroître la sécurité sociale ; protéger l'environnement ; accroître la sécurité

Activités menées en 2012 et résultats

La contribution à l'élargissement en faveur de l'UE-10

La période d'engagement de la contribution à l'élargissement en faveur des pays de l'UE-10 s'est achevée le 14 juin 2012, cinq ans après l'adoption du crédit-cadre par le Parlement. Pendant cette phase, la Suisse a approuvé 210 projets d'entente avec les États partenaires. De ce fait, la contribution suisse d'un milliard de francs à l'UE-10 a été entièrement engagée. Les versements effectués s'élevaient à 179,5 millions de francs à la fin de 2012.

Les projets acceptés doivent être réalisés d'ici à juin 2017. Fin 2012, onze d'entre eux avaient été menés à terme. Entre autres, Chypre a mis sur pied un centre de rencontre pour promouvoir les échanges culturels entre la partie méridionale et la partie septentrionale de l'île ; en Estonie, une conférence internationale de juges a été organisée et une entreprise helvétique a livré des appareils de rééducation destinés aux enfants victimes d'accidents ; en Lettonie, la livraison de 110 nouveaux bus scolaires a permis de renforcer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école dans des zones rurales.

La Suisse et les États partenaires ont tenu des rencontres avec la presse en 2012 pour informer le public des projets acceptés. La publication « [Bilan intermédiaire au terme de la période d'engagement en faveur des pays de l'UE-10 2007–2012](#) » rend compte de manière détaillée des cinq premières années ; elle peut être consultée et commandée sur le site internet de la contribution de la Suisse à l'élargissement.

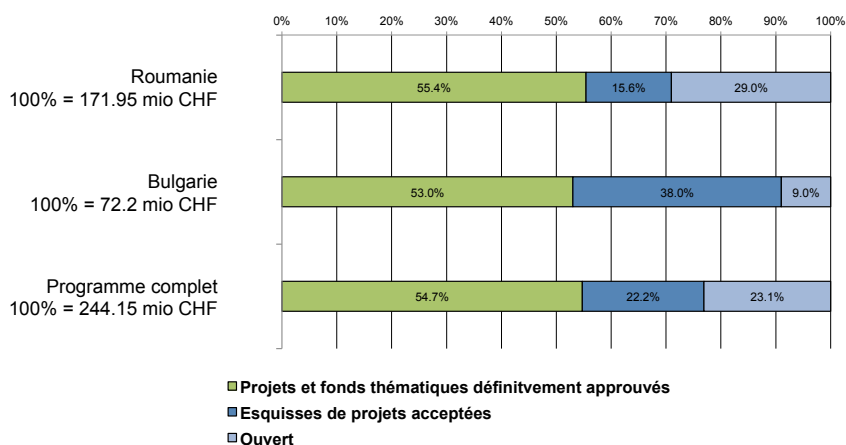


Contribution à l'élargissement en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie

En Bulgarie et en Roumanie, la période d'engagement s'étend jusqu'en décembre 2014, et la phase de réalisation jusqu'en décembre 2019. Fin 2012, la Suisse avait approuvé à titre provisoire cinq esquisses de projets à hauteur de 54,2 millions de francs, ainsi que les treize fonds thématiques et onze demandes de projets individuels à titre définitif pour un montant de 133,6 millions de francs. De ce fait, 77 % du budget des projets pour la Bulgarie et la Roumanie a été engagé de manière provisoire ou définitive. Les versements effectués s'élevaient à 19,6 millions de francs à la fin de 2012.

Encadré 1 : Réduire les inégalités économiques et sociales au sein de l'UE-10

Dans les grands États partenaires, plus de 40 % de la contribution à l'élargissement est destinée à des régions structurellement faibles. Il s'agit des régions périphériques à l'est de la Pologne, de la Slovaquie, de la République tchèque et de la Hongrie, des régions dans lesquelles l'exode de la main-d'œuvre qualifiée avive les problèmes économiques et sociaux.



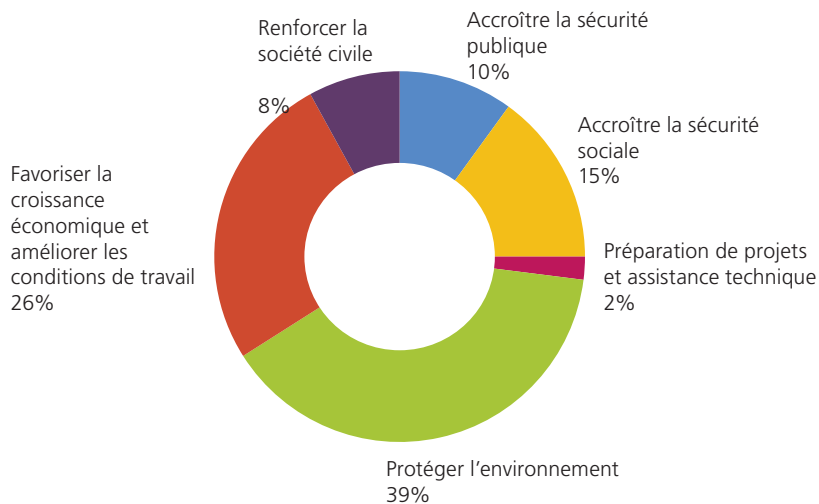
Graphique 1 : Bulgarie et Roumanie – répartition des fonds et état de la mise en œuvre du processus d'approbation des projets en deux étapes (état au 31.12.2012)

Le montant total du portefeuille de projets s'élève à 244,15 millions de francs. Il faut y ajouter les coûts de mise en œuvre de la partie suisse (12,85 millions de francs).

Objectifs des projets

Le niveau de vie dans les nouveaux États membres de l'UE reste relativement bas malgré les taux de croissance élevés qu'ils ont affichés les années qui ont suivi leur adhésion. Certains de ces pays ont été touchés de plein fouet par les conséquences de la crise de la dette, ce qui confère encore plus d'importance à la contribution suisse. Le fossé par rapport à la moyenne de l'UE reste considérable, tant sur le plan économique que sur le plan social.

Le graphique 2 et les pages suivantes montrent comment la contribution à l'élargissement contribue à la réduction des disparités économiques et sociales. Tous les projets visent à réaliser l'un des cinq objectifs prioritaires présentés ci-après. Les exemples donnés illustrent les résultats atteints par la contribution à l'élargissement en 2012.



Graphique 2 : Répartition de la contribution à l'élargissement selon les objectifs des projets

Au total, la contribution suisse permettra de réaliser 210 projets dans l'UE-10 pour un montant de quelques 950 millions de francs. Un montant de 244,15 millions de francs est prévu en outre pour des projets en Bulgarie et en Roumanie. Les projets dans ces deux pays devront être approuvés d'ici à la fin de 2014. Le graphique ci-dessus présente la répartition du budget destiné au projet des douze États partenaires en fonction des objectifs des projets.

Encadré 2 : Surveiller les projets et mesurer les résultats

Un suivi étroit sur place est particulièrement important pour la réalisation des objectifs des projets. En premier lieu, les États partenaires ont la responsabilité de contrôler la fourniture des prestations et la réalisation des objectifs des projets. Pour chaque projet, des objectifs mesurables sont fixés dans l'accord de projet. Les États partenaires rendent régulièrement compte à la Suisse de l'avancement des projets.

Le SECO et la DDC se rendent également sur place pour se faire une idée par eux-mêmes. Les bureaux ouverts à Varsovie, à Riga, à Budapest, à Prague, à Bucarest et à Sofia les soutiennent dans leur action. Les connaissances spécifiques d'experts externes est indispensable non seulement lors de la visite des projets, mais aussi pour l'évaluation des documents d'appel d'offres.

Au plus tard au moment de la clôture du projet, chaque projet est soumis à un audit financier par un organisme certifié. La Suisse peut en outre exiger une évaluation indépendante supplémentaire.



Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

La Suisse soutient des projets dans l'UE-10 qui favorisent la croissance économique et améliorent les conditions de travail. La contribution suisse en faveur de projets à cette fin s'élève à 257,7 millions de francs, auxquels s'ajoutent environ 52,3 millions de francs qui devraient être engagés en Bulgarie et en Roumanie. Les résultats suivants ont été atteints à la fin de 2012 :



Accès des micro-entreprises et des PME à des financements externes

La Hongrie, la Lettonie, la Pologne, la République tchèque et, normalement, la Roumanie ont acquis ou pourront acquérir des microcrédits, du capital-risque et des garanties de crédits d'investissement grâce à la contribution à l'élargissement. Fin 2012, la Lettonie avait financé 580 microcrédits, qui ont permis de préserver 1100 emplois et d'en créer 300 autres (voir exemple de projet). Avec son fonds de capital-risque financé à hauteur de 43 % par la Suisse, la Hongrie a déjà soutenu cinq PME et créé 36 emplois hautement qualifiés.



Promotion des exportations des PME

En Pologne, 820 représentants des autorités régionales, des centres économiques régionaux et de PME ont déjà participé à des formations dans le but d'améliorer leurs connaissances en matière de gestion d'entreprise durable et sociale (responsabilité sociale de l'entreprise).



Réglementation du secteur financier

En Estonie, en Lettonie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque, la Suisse favorise l'application de normes internationales régissant la présentation et la vérification des comptes. Jusqu'à fin 2012, autorités et associations avaient bénéficié de cours sur les normes d'audit internationales (ISA) et les normes internationales d'information financière (IFRS) pour un équivalent de quelque 28 800 participants/jours.

En outre, la Suisse prévoit de soutenir la Roumanie dans la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme.



Développement régional et création d'emplois

Plusieurs cours de formation suivis par plus de 1000 petits entrepreneurs locaux et représentants d'organisations non-gouvernementales (ONG) ont été organisés dans le cadre de dix projets de développement régional en Pologne. En tout, 60 entre-

prises et ONG locales ont reçu un soutien financier en 2012. Plus de 11 000 personnes ont assisté à l'une des 50 séances d'information consacrées à des sujets tels que la promotion du tourisme, la commercialisation de produits locaux, la coopération régionale ou la préservation de la culture locale. Chaque projet dispose désormais de son propre site internet.

Des services de conseil consacrés aux mêmes thèmes ont également été proposés en Slovaquie. Plus de 20 organisations et une douzaine de communes en ont bénéficié.

Les représentants d'un projet de développement régional hongrois ont visité des Business Parks en Suisse. Ils ont ensuite entamé les travaux préparatoires en vue de créer un parc devant soutenir les entreprises et créer ainsi des emplois dans le nord-est de la Hongrie.

Par ailleurs, un projet d'orientation professionnelle destiné aux étudiants a été accepté en Roumanie. Le projet JOBS contribuera en outre à rendre plus attrayant le marché du travail régional pour les étudiants et les futurs travailleurs.



Recherche et développement

Bénéficiant du programme de bourses, 89 scientifiques issus des nouveaux États membres de l'UE poursuivaient leurs travaux de recherche dans une université ou une haute école suisse à la fin de 2012. Par ailleurs, 76 chercheurs ont participé à un programme d'échange jusqu'en 2012 et sont retournés dans leur pays poursuivre leurs travaux.

Au début de 2013, plus de 70 partenariats de recherche étaient en cours dans le cadre de programmes de recherche en Bulgarie, en Hongrie, en Lituanie, en Pologne et en Roumanie entre des institutions de ces pays et des institutions suisses. Les projets de recherche thématiques correspondants ont été lancés.

Programme de microcrédit en Lettonie

Le paysan de la ferme « Rūjas » dans le village de Džūkste cultive 35 ha de céréales. Sa récolte est achetée par la principale entreprise lettone de transformation céréalière mais, comme il n'est pas possible de cultiver les céréales durant toute l'année, ce paysan était à la recherche de revenus annexes. Ancien artisan et chauffeur de camion, il a pu acquérir une dépanneuse d'occasion à l'aide d'un microcrédit de 15 750 francs financé par la Suisse. Aujourd'hui, il n'est plus sous-occupé et transporte des véhicules sur mandat de la police locale et du club automobile letton.



Accroître la sécurité sociale

Dans l'UE-10, la Suisse finance un vaste éventail de mesures dans le domaine de la sécurité sociale. En tout, 145,4 millions de francs financent 36 projets. Par ailleurs, 32,9 millions de francs sont réservés pour la Bulgarie et la Roumanie. Les résultats suivants ont été atteints à la fin de 2012 en matière de sécurité sociale :



Soins de santé primaires

Un programme en République tchèque améliore l'accès aux services de santé et la qualité de ces services pour les personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies incurables. Le Ministère tchèque de la santé a lancé des appels d'offres pour des constructions et des équipements techniques dans le cadre de ce projet.

Un projet pilote au nord-est de la Hongrie permettra à quelque 50 000 personnes d'accéder à des réseaux de cliniques. Les institutions participant au projet ont effectué plusieurs ateliers pour définir précisément les fonctions et l'organisation de ces réseaux de soins.



Modernisation d'hôpitaux

L'hôpital public « Mater Dei », à Malte, a pu faire l'acquisition d'un appareil de tomographie par émission de positons qui garantit de l'accès de l'ensemble de la population de l'île aux techniques modernes de diagnostic du cancer. Cela a permis de réduire les disparités dans le système de santé maltais dans la mesure où le secteur hospitalier privé n'est désormais plus le seul à posséder un tel appareil. En outre, trois radiologues maltais suivaient une formation continue à l'Institut d'oncologie de la Suisse italienne à Bellinzona à la fin de 2012.



Prévention

En Pologne, plusieurs programmes de prévention dédiés à des thèmes comme l'hépatite C, l'abus d'alcool et de tabac, la surcharge pondérale, la diététique et l'hygiène dentaire ont débuté. Les premières séances d'information dans le cadre de ces campagnes nationales ont été lancées. A titre d'exemple, quelque 120 personnes en surpoids suivent actuellement un programme d'intervention certifié dans le cadre de la campagne nationale.



Services sociaux destinés à des groupes cibles particuliers

En Estonie, quatre foyers pour enfants sur les dix prévus ont été réalisés et accueillent 32 orphelins.

En Slovaquie, un projet a permis d'améliorer la rééducation et l'intégration sociale d'enfants handicapés (voir exemple de projet). Les enfants de la communauté rom, marginalisée, ont pu être scolarisés grâce au soutien apporté à des centres communautaires dans huit communes à l'est du pays, où vivent de nombreux Roms. Quelque 30 emplois ont été créés grâce à ces deux projets.



Diverses prestations sociales

En Estonie, 120 ambulances ont été équipées d'installations radio et de logiciels de navigation dans le cadre de la modernisation des services d'urgence. Un autre projet, pour lequel des experts ont été désignés, améliore le traitement réservé aux délinquants toxicomanes.

En Roumanie, des programmes de formation intensive réalisés en collaboration avec la Rega améliorent la qualité et la sécurité du sauvetage aérien.

Amélioration de la santé et de l'intégration d'enfants et de jeunes lourdement handicapés en Slovaquie

Le projet soutient entre autres le centre de réhabilitation (photos ci-dessous) et d'autres services pour enfants et jeunes lourdement handicapés de la région de Stará Lubovna, qui compte quelque 20 000 habitants. Plusieurs activités ont été réalisées en 2012 dans le cadre du projet. Cent-sept jeunes adultes handicapés et 68 familles dont un membre souffre d'un handicap ont été assistés. Des produits et des prestations devant conférer davantage d'autonomie aux enfants et aux jeunes handicapés ont été testés. En outre, l'organisation chargée du projet a visité et conseillé toutes les écoles primaires de la région et a tenu des séances d'information sur divers thèmes. Quelque 80 clients par mois ont bénéficié d'un service de transport pour handicapés à un tarif avantageux. L'organisation partenaire suisse, la fondation « Wagerenhof » d'Uster, se fondant sur son propre expérience, a fourni des informations et son appui lors de la mise en œuvre du projet.



Protéger l'environnement

La contribution à l'élargissement soutient de nombreux projets environnementaux dans l'UE-10 ainsi que des projets d'infrastructure qui visent à réduire les risques sanitaires pour la population, à améliorer ses conditions de vie et à stimuler la croissance économique. Près de 371 millions de francs sont consacrés à des projets de protection de l'environnement dans l'UE-10, et 92,8 millions de francs sont prévus pour la Bulgarie et la Roumanie. Les résultats suivants ont été atteints à la fin de 2012 :



Transports publics

Fin 2012, la République tchèque a procédé à un premier appel d'offres important pour la construction d'une nouvelle ligne de tram qui desservira une zone fortement peuplée de la ville d'Olomouc. Il est prévu de lancer en 2013 des appels d'offres portant sur huit autres projets de transport en République tchèque et en Pologne.

La Suisse a en outre approuvé en 2012 un premier projet d'infrastructures en Roumanie. Cette dernière souhaite développer les transports publics de Bucarest en prolongeant de 14 km la ligne de métro M4 en direction des faubourgs sud. La contribution suisse finance une étude destinée à fournir les bases de décision de ce projet d'investissement devisé à plus d'un milliard. L'étude n'évalue pas seulement la faisabilité de cette extension, mais aussi les possibilités de raccordement à d'autres lignes de métro et de bus.



Alimentation en eau potable

En Hongrie, la Suisse soutient quatre projets visant à améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau dans les communes. Cent kilomètres de conduites seront assainis et 40 nouveaux kilomètres posés. La passation du marché est en cours.



Épuration des eaux usées

La Slovaquie a préparé les appels d'offres pour la construction et la modernisation d'un réseau de 55 km d'égouts ainsi que pour la construction et l'agrandissement de six installations d'épuration dans des régions isolées. En Lettonie, la passation du marché concernant l'assainissement de la zone polluée du port industriel de Riga a eu lieu en 2012.



Efficacité énergétique et énergies renouvelables

En Slovénie, un mur antibruit de 600 m de long en bordure d'autoroute a été équipé de panneaux solaires. En outre, 38 bâtiments publics, dont

une majorité d'écoles et de crèches, sont désormais chauffés au moyen d'énergies renouvelables (voir exemple de projet).

En Pologne, 300 ménages et un hôpital au sud-est du pays ont été équipés d'installations solaires thermiques.

L'Estonie, la Hongrie et la Lituanie ont préparé des appels d'offres dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments publics.

En Roumanie, quatre villes de moyenne importance vont bénéficier d'une aide qui leur permettra d'obtenir l'équivalent du label suisse « Cité de l'énergie ». Le choix des villes a été effectué en 2012 et les experts ont commencé à élaborer des « plans d'action pour une énergie durable ».



Observation de l'environnement

En Estonie et en Hongrie, la modernisation des laboratoires et des stations de mesure de 16 services d'inspection, agences et instituts de recherche permettra de mieux surveiller les décharges, la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que la radioactivité, et de mieux prévenir les dangers naturels. En Estonie, les premiers appels d'offres pour la livraison d'instruments modernes ont été lancés en 2012.

Un système d'information central sera créé en Roumanie en vue d'une économie forestière plus durable. Les données récoltées serviront de base à une identification claire des propriétaires des forêts, des zones protégées et des zones de chasse, et à empêcher les coupes illégales de bois.

Promotion des énergies renouvelables en Slovénie

La Slovénie entend se conformer aux prescriptions de l'UE d'ici à 2020 et faire passer à 25 % la part des énergies renouvelables par rapport à l'ensemble de l'énergie consommée. Pour atteindre cet objectif, elle engagera des fonds issus de la contribution suisse à l'élargissement. Les photos illustrent les résultats réalisés jusqu'à présent :

- › La photo 1 montre un mur antibruit de 600 m de long en bordure de l'autoroute qui mène en Italie équipé de panneaux solaires. C'est le plus grand mur de ce type du pays.
- › Trente écoles et jardins d'enfants de la région côtière de la Primorska utilisent désormais la biomasse en lieu et place du mazout comme source d'énergie. La photo 2 montre l'ancienne installation de chauffage au mazout de Cerkno, remplacée par une installation de biomasse.
- › Dans la région alpine de la Gorenjska, au nord-ouest du pays, cinq écoles et une piscine publique ont été mieux isolées et sont désormais chauffées à l'énergie solaire, à la biomasse et à l'aide de pompes à chaleur. La photo 3 montre une nouvelle fenêtre, efficace du point de vue énergétique, de l'école primaire de Gorje, et la photo 4 la construction de pompes à chaleur pour l'école primaire de Bled.





Élimination des déchets

La Pologne a préparé en 2012 la passation du marché concernant la construction d'une nouvelle station d'élimination et l'assainissement de quatre décharges, de même que des appels d'offres pour des travaux de désamiantage. Deux séances ont permis d'expliquer à la population comment neutraliser et éliminer l'amiante de manière sûre.

Deux projets visant à améliorer l'élimination des déchets sont prévus en Bulgarie. Il s'agit d'une part d'éliminer proprement 6400 t de vieux pesticides ; d'autre part, la Bulgarie souhaite développer, avec les fonds de la contribution à l'élargissement, des modèles pilotes pour l'élimination de déchets ménagers dangereux.



Biodiversité

La collecte de données de base dans le domaine de la biodiversité a été améliorée en Pologne grâce à l'acquisition d'instruments, qui ont permis la réalisation de 850 visites sur le terrain et la récolte de données sur la population aviaire et la diversité des espèces botaniques. Près d'une douzaine de séances d'information et de formation visant à encourager un comportement respectueux de l'environnement ont été organisées.

La Slovaquie a acquis un appareil de qualité et bon marché permettant de réaliser des modélisations numériques de terrains et de surfaces. Cet outil servira à réviser les cartes existantes des forêts slovaques, ce qui rendra possible leur gestion et leur exploitation durables.

La mise en œuvre de six projets pour, entre autres, une meilleure protection de sites « Natura 2000 », un réseau au sein de l'UE de zones de protection d'espèces animales et végétales locales menacées et de leur espace vital, a débuté en Hongrie. En outre, des élèves hongrois auront la possibilité de suivre des classes vertes.



Accroître la sécurité publique

La contribution à l'élargissement permet d'accroître la sécurité publique grâce à des projets de modernisation des systèmes judiciaires, d'amélioration de la protection de la frontière extérieure de l'Espace Schengen, de lutte contre la corruption et de prévention des situations d'urgence dans l'UE-10. La Suisse bénéficie elle aussi de la lutte contre la criminalité transfrontalière. Son soutien s'élève à 88,1 millions de francs. En outre, 28 millions de francs seront consacrés à la sécurité publique en Bulgarie et en Roumanie. Les résultats suivants ont été atteints à la fin de 2012 :



Modernisation des systèmes judiciaires

Dans le cadre d'un projet d'amélioration des possibilités de formation continue du personnel des tribunaux et des autorités de poursuites pénales, la République tchèque a réalisé une enquête sur les technologies d'information et de communication auprès des employés de 23 tribunaux. Le projet permettra d'améliorer et de rendre plus efficace le système judiciaire national.

La Lettonie a installé partout dans le pays 81 systèmes modernes de visioconférence et près de 300 nouvelles installations audio destinés aux tribunaux. Ces nouvelles technologies de communication contribueront, de même que les nouvelles procédures judiciaires, à améliorer le système judiciaire letton.

La Hongrie a préparé un appel d'offres pour équiper l'ensemble des bâtiments judiciaires du pays de 104 nouveaux détecteurs de métaux et de 45 scanners.

En Roumanie, un projet avalisé en 2012 permettra d'améliorer et de rendre plus efficace les procédures d'asile : les employés du bureau roumain de l'immigration seront formés aux normes européennes et deux centres d'accueils régionaux seront rénovés et dotés d'infrastructures modernes. En Bulgarie, deux projets accroîtront les capacités judiciaires et institutionnelles du système judiciaire en lien avec les réglementations et les infractions dans le domaine environnemental et offriront une meilleure protection des droits de l'enfance.



Sécurité des frontières

En Pologne, l'infrastructure et l'équipement de six passages de frontière seront mis aux normes de l'UE pour fluidifier le trafic frontalier et mieux lutter contre le crime organisé (voir exemple de projet). Les groupes d'interventions mo-

biles ont été dotés de 70 nouveaux véhicules spéciaux et 50 gardes-frontières polonais ont été formés en Suisse au maniement d'instruments modernes de contrôle des personnes et des véhicules.



Lutte contre la corruption et le crime organisé

De même que les services de frontière, les autorités de police polonaises sont elles aussi soutenues : 500 de leurs collaborateurs ont suivi des cours de formation continue en 2012.

En Hongrie, un projet vise à introduire la police de proximité dans des villes de taille moyenne à l'aide d'experts suisses. Une délégation hongroise a rendu visite en novembre 2012 aux corps de police de Saint-Gall, de Zurich et de Berne pour profiter des expériences réalisées en Suisse en la matière.

Un projet de police communale a été approuvé en Roumanie également. Par ailleurs, d'autres projets ont été autorisés : deux projets visent à prévenir la corruption, un autre à rendre plus efficace la confiscation de biens volés, sans oublier des mesures de prévention, d'identification et de lutte contre la traite des êtres humains, un projet d'amélioration de la coopération internationale en matière d'échange de données policières, ainsi que des prestations de soutien fournies à la gendarmerie roumaine par des experts suisses dans des régions touristiques et pour l'organisation de grandes manifestations.

Deux projets approuvés en Bulgarie permettront d'améliorer la collaboration internationale en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière et de mieux former les experts médico-légaux.



Prévention des catastrophes naturelles et des situations d'urgence

La Hongrie a pris des mesures en vue de surveiller le niveau de la Tisza et d'améliorer le dispositif d'intervention en cas de crue dans le but d'éviter à l'avenir des inondations comme celle de 2010. Deux stations de surveillance ont été construites et équipées pour mesurer toutes les cinq minutes le niveau des eaux. En outre, des digues ont été rénovées, des cours de rivières endommagés ont été réparés, des réseaux d'évacuation des eaux de pluie ont été étendus et des digues mobiles de protection contre les crues ont été acquises. Grâce à toutes ces mesures, quelque 350 000 habitants du nord-est du pays seront mieux protégés contre les inondations. Les responsables de ces projets se sont rendus en Suisse au cours du deuxième semestre de 2012 pour étudier comment la protection contre les inondations est organisée au niveau des communes, des cantons et de la Confédération, et l'expérience acquise par le biais de ces visites d'études s'avérera utile dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

En Estonie, 200 spécialistes seront formés afin d'assurer une meilleure protection contre le feu dans les hôpitaux et les établissements médicalisés publics. Une évaluation des besoins en matière de sécurité dans les établissements sociaux publics a été réalisée en 2012 pour savoir dans quels domaines mettre en place des mesures de formation.

Amélioration de la surveillance de la frontière en Pologne

La frontière de la Pologne avec des pays qui ne font pas partie de l'UE (Russie, Biélorussie et Ukraine) est longue de plus de 1000 km. Avec l'adhésion à l'UE en 2004, et en particulier, avec la mise en œuvre de l'accord de Schengen à partir de 2007, les défis en matière de contrôles à la frontière polonaise ont beaucoup augmenté. D'une part le trafic des biens et des personnes s'est considérablement développé, d'autre part il importe de respecter les normes élevées en matière de contrôle de la frontière extérieure de l'Espace Schengen. Les photos ci-contre donnent une idée de la vétusté des infrastructures du poste-frontière de Połowce. La Suisse soutient la modernisation et le développement de ce poste-frontière tout en finançant des mesures de formation et de formation continue destinées aux gardes-frontières polonais. Le projet prévoit en outre des échanges techniques entre l'Administration fédérale des douanes et ses homologues polonais.



Renforcer la société civile

Dans la plupart des pays bénéficiant de la contribution à l'élargissement, la société civile se trouve encore, après la chute de l'Union soviétique, en phase d'apprentissage. Avec le savoir-faire des pouvoirs publics, de villes, de communes, de fondations, de clubs et d'associations, la Suisse encourage la reconstruction et le développement de la société civile dans les pays partenaires de l'UE-10 à hauteur de 69,2 millions de francs. A cette somme s'ajoute une contribution de près de 33,5 millions de francs en faveur des sociétés civiles bulgare et roumaine. Les résultats suivants ont été atteints à la fin de 2012 :



Organisations non gouvernementales

Un certain nombre de petits projets, dont 69 dans les États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), cofinancés par la Suisse dans le cadre du fonds destiné aux ONG avaient pu être menés à terme fin 2012.

Dans plusieurs pays, le choix de petits projets d'ONG cofinancés par la Suisse s'est poursuivi en 2012. Avec 130 projets pour un montant total de plus de 11 millions de francs, c'est la Pologne qui compte le plus de projets approuvés, devant la Lituanie (87 projets), l'Estonie (53), la République tchèque (15) et la Slovaquie (10). En Roumanie, plus de 800 propositions ont été faites à l'occasion de la première étape de dépôt de projets.

En tout, le nombre total des petits projets financés par le fonds de soutien aux ONG devrait s'élever à environ 700. Ces projets, qui contribuent à renforcer la société civile sur le plan local, peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 250 000 francs. A peu près un cinquième des projets bénéficient du savoir-faire suisse.



Partenariats bilatéraux

Un certain nombre de projets de partenariat sur les quelque 150 prévus, qui peuvent également bénéficier d'une aide pouvant s'élever à 250 000 francs, ont abouti en 2012. La transmission de connaissances et les échanges d'expériences, qui prennent généralement la forme de visites réciproques, enrichissent également les institutions suisses. Ainsi, des petits projets du fonds de partenariat ont débouché sur un échange culturel avec la ville hongroise d'Eger. Par ailleurs, des écoles slovènes ont planté des jardins bio pour une alimentation saine ; ou encore, autre exemple, l'association tchèque de remontées mécaniques a amélioré ses possibilités de formation et son service à la clientèle (voir exemple de projet). En 2012, près de 50 nouveaux projets ont été retenus en Pologne, en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie pour un montant total de 5 millions de francs.

Projet de partenariat entre les associations suisse et tchèque de remontées mécaniques

Grâce à ce projet de partenariat soutenu à hauteur de 40 000 francs, l'association tchèque de remontées mécaniques a bénéficié de la possibilité de former en Suisse des collaborateurs de diverses entreprises de transport à câbles. Sur la photo, un formateur montre comment évacuer une personne d'un téléphérique. Le savoir-faire ainsi acquis s'est cristallisé sous la forme d'une brochure remise aux 146 membres de l'association tchèque. Le projet contribue à la promotion et au développement du tourisme dans les régions de sports d'hiver de la République tchèque.



Perspectives

Le 14 juin 2012, la première grande étape de la contribution suisse à l'élargissement s'est achevée avec succès avec l'arrivée à échéance de la période d'engagement dans l'UE-10. En 2013, l'accent sera mis sur la mise en œuvre des projets approuvés dans cette zone. Davantage de résultats concrets seront enregistrés puisqu'en tout près de 20 projets, pour un montant total de 50 millions de francs, devraient être menés à terme.

En outre, de nouveaux projets seront définitivement approuvés en Bulgarie et en Roumanie en 2013. La période d'engagement concernant ces deux pays s'effectue conformément au calendrier prévu. La date-butoir pour l'approbation, par la Suisse, de projets dans ces deux pays a été fixée au 7 décembre 2014.

De plus amples informations sur www.contribution-elargissement.admin.ch

La DDC et le SECO présentent régulièrement à la rubrique [Gros plan sur les projets](#) des exemples de projets qui ont déjà donné de premiers résultats. Par ailleurs, [la banque de données des projets](#), qui comprend tous les projets approuvés et mis en œuvre, présente les résultats des projets achevés.

De nombreux projets donnent lieu à des mandats et à des appels d'offres publics pour lesquels des entreprises suisses peuvent également soumissionner. Compte tenu du fait que la palette de produits et le savoir-faire technique de l'économie suisse ont été pris en compte dans la sélection des domaines de coopération pour la contribution à l'élargissement, on peut partir du principe que les entreprises suisses seront en mesure de défendre leurs chances avec succès. Les [appels d'offres actuels](#) sont publiés sous l'onglet Procédure de sélection.



La Conférence annuelle de la Coopération suisse avec l'Europe de l'Est, qui se tiendra à Berne le 31 mai 2013, sera consacrée à la contribution à l'élargissement. Le site internet donne de plus amples informations sur la manifestation.

Vous recherchez des photos illustrant l'un ou l'autre projet ? Depuis 2012, la DDC et le SECO disposent d'une [banque de données de photos concernant la contribution à l'élargissement](#) librement accessible. Les photos relatives aux différents projets sont répertoriées par pays et par objectif. Un bref descriptif explique le contenu de la photo.



Impressum

Publication :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'État à l'économie SECO

3003 Berne

Mise en page :

Communication visuelle DFAE, Berne

Photos :

SECO, DDC, Stefan Salzmann (page 13)

Téléchargement :

www.contribution-elargissement.admin.ch (rubrique « Publications »)

Contact spécialisé :

Direction du développement et de la coopération DDC

Division des Nouveaux États membres de l'UE

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne

Tél. +41 31 322 68 46

swiss-contribution@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

Tél. +41 31 322 78 24

swiss-contribution@seco.admin.ch

www.contribution-elargissement.admin.ch

Berne, mai 2013